



Par délégation
L'Adjoint au Maire le 17/12/2025
Claire LE BERRE
Caractère Exécutoire

2025/...

TRANSMIS LE 16/12/2025
REÇU LE 16/12/2025
AFFICHÉ LE 17/12/2025
NOTIFIÉ LE 17/12/2025
PUBLIÉ LE 17/12/2025
EXÉCUTOIRE LE 17/12/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°03

**OBJET : FINANCES – AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026 – BUDGET VILLE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-cinq, le 11 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA, Philippe CHANIAUD.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Sophie FERREIRA : Frédéric LÉPRON.
Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ.
Stéphane VERNEREY : Claire LE BERRE.
Rachel SABATIER-GIRAULT : Sabrina FORTUNATO.
Irène CORNUAU : Michelle SCHIDERER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Vincent MULOT : Françoise MENDY LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Océane USTASE : Florent BATIER

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Finances

Question n°03 du CM du 11/12/2025 P1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025 DÉLIBÉRATION n°03

OBJET : FINANCES – AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026 – BUDGET VILLE.

Le Conseil municipal

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'exécution du budget avant son vote,

VU le budget primitif de l'exercice 2025 adopté lors du Conseil municipal du 27 mars 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre le programme pluriannuel des travaux et l'entretien du patrimoine et d'acquérir divers biens d'équipement pour le bon fonctionnement des services avant le vote du budget primitif 2026,

CONSIDÉRANT la possibilité pour M. le Maire sur autorisation du Conseil municipal, de disposer de crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget précédent, hors remboursement de la dette,

APRÈS avis de la Commission Ressources et Développement en date du 27 novembre 2025,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants le Conseil municipal :

Article 1^{er} : DÉCIDE d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans les limites suivantes jusqu'au vote du budget primitif 2026 :

Chapitre	Libellé	Rappel BP 2025	Montant autorisé avant le vote BP 2026
20	Immobilisations incorporelles	1 580 276 €	395 069 €
21	Immobilisations corporelles	12 347 229,15 €	3 086 807,28 €
23	Immobilisations en cours	8 199 900 €	2 049 975 €
TOTAL		22 127 405,15 €	5 531 851,28 €

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421.1 à R.421.5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou la Comptable Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Île-de-France



Acte à classer

DL11122025Q3

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T09-26-27.00 (MI266197095)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20251211-DL11122025Q3-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

FINANCES - AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026 - BUDGET VILLE.

Date de décision : 11/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. débat d'orientations budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 03 - FIN - Ouverture anticipée des
crédits 2026.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/25 à 09:26

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Transmis

Date 16/12/25 à 09:26

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Accusé de réception

Date 16/12/25 à 09:31